

Le Bagotier



Journal de Sainte-Hélène-de-Bagot

MARS 2026

À LA UNE

Détails à la page 18

FDF PLOMBERIE ET SERVICES
PRÉSENTE

CINÉMA EXTÉRIEUR *En famille*

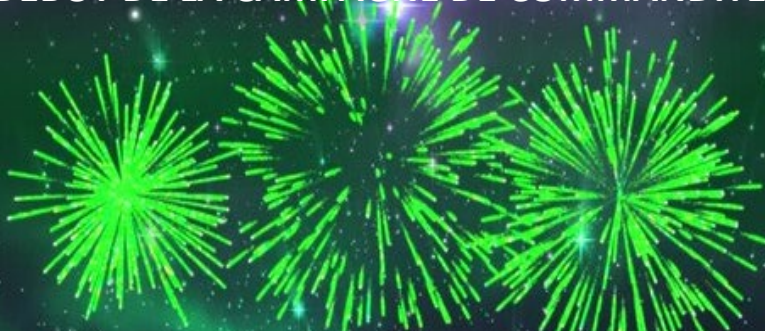
Apportez vos chaises et habillez-vous
chaudemment.
On s'occupe du pop corn !

17 avril 2026 | 19-00
STATIONNEMENT DU CHALET DES LOISIRS

GRATUIT



DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE COMMANDITE



POUR LES FEUX D'ARTIFICE DE LA ST-JEAN

Détails à la page 4

- 3 MOT DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 5 RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
- 7 AVIS PUBLIC
- 8 GESTION CONTRACTUELLE
- 10 AIDE ALIMENTAIRE - PÂQUES
- 11 ABRI D'AUTO TEMPORAIRE
- 13 MATINÉES ET DON D'ARBRES
- 14 SONDAGE AUX CITOYENS
- 15 TAXES 2026
- 15 SUBVENTION - PATRIMOINE
- 17 AGA – COMITÉ DES LOISIRS
- 17 CAMP DE JOUR - INSCRIPTION
- 19 SOCCER - INSCRIPTION
- 25 AGA - FADOQ

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Lundi 6 avril 2026 - Pâques

Restez informés via www.sainte-helenedebagot.com



Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot



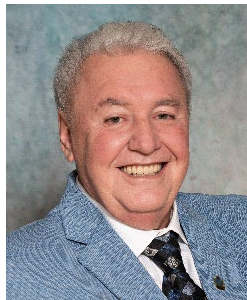
Loisirs Sainte-Hélène

La Municipalité

VOUS INFORME

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE



RÉJEAN RAJOTTE
450 791-2297

CONSEILLÈRE 1



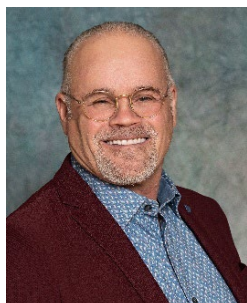
HÉLÈNE DUFAULT
450 888-0024

CONSEILLER 2



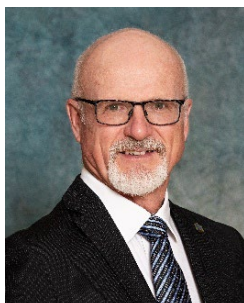
MARTIN DOUCET
450 502-0457

CONSEILLER 3



ROBERT CHEVRIER
450 502-4411

CONSEILLER 4



PIERRE PARÉ
450 278-2327

CONSEILLER 5



MICHEL DAIGLE
450 230-2230

CONSEILLER 6



DANIEL PLANTE
819 388-0036

MUNICIPALITÉ

421, 4^e Avenue
450 791-2455

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Micheline Martel, directrice générale
Poste 2240 – dg@sainte-helene-de-bagot.com

Lucie Chevrier, directrice générale adjointe
Poste 2250 – dga@sainte-helene-de-bagot.com

Brigitte Gendron, technicienne administrative
Poste 2340 – info@sainte-helene-de-bagot.com

Martine Lupien, adjointe administrative
Poste 0 – mun@sainte-helene-de-bagot.com

Olivia Bourque, coordonnatrice en loisirs
Poste 2310 – loisir@sainte-helene-de-bagot.com

Charles Gaucher, directeur des travaux publics
Poste 2260 – travauxpublics@sainte-helene-de-bagot.com

Francis Rajotte, directeur du service incendie
incendie@sainte-helene-de-bagot.com

Raymond Lessard, inspecteur municipal en bâtiment
Poste 2230 – inspecteur@sainte-helene-de-bagot.com

Horaire : Mardi, mercredi et jeudi, sur rendez-vous

Centre communautaire : 421, 4^e Avenue

Chalet des loisirs : 400, 2^e Rue

Bibliothèque : 670, rue Principale, entrée par la 6^e Avenue



EN CAS D'URGENCE

EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES

EXEMPLES D'UNE URGENCE :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Problème de circulation

CONTACTEZ LES TRAVAUX PUBLICS AU

450 250-2481



**Mot du maire
Réjean Rajotte**

Chers citoyennes et citoyens,

Je ne vous ai pas écrit récemment, puisque j'ai pris des vacances. L'hiver a été long et très froid et j'avoue que la chaleur m'a fait le plus grand bien.

Le beau temps est enfin à nos portes. Cela signifie le temps des sucres et c'est si bon. C'est aussi le temps d'encourager nos entreprises locales pour se régaler.

Mais avec le beau temps vient aussi le dégel. Soyez prudents sur la route, car les chemins vont travailler et les nids de poule vont sortir. Malgré beaucoup d'effort, il est possible qu'il y ait des endroits plus propices et je vous invite à contacter les travaux publics si vous voyez des endroits sur les routes de la municipalité qui nécessiteraient une petite réparation.

La recherche en eau va débuter très bientôt et nous sommes très motivés. J'espère que tout va bien aller et que nous trouverons une nouvelle source d'eau potable pour ajouter de la capacité à notre réseau. Même si ces processus sont longs, je vous informerai dès nous aurons des nouvelles.

Je voudrais remercier les bénévoles qui se sont impliqués avec notre équipe des travaux publics à entretenir et à arroser la patinoire cet hiver. Pour une deuxième année, cela a été un vrai succès et l'apport des bénévoles et une plus-value incontestable pour réussir à mettre tout le temps nécessaire à maintenir une glace de haut niveau.

À la dernière séance, le conseil a confirmé la date pour l'inauguration du parc de la Gare. Je vous demande de mettre à votre agenda le 5 juin prochain et au plaisir de vous y rencontrer. Plus d'informations sont à venir dans les prochains mois.

Avec le beau temps qui arrive, les projets émergent et les permis de construction et de rénovation se multiplient. Cela fait plaisir de voir que ça bouge encore à Sainte-Hélène.

Je vous souhaite un bon début de printemps !



**Mot de la
directrice générale
Micheline Martel, OMA**

Chers hélénoises et hélénois,

Je crois que ce printemps et cet été, ceux qui veulent participer à des activités à Sainte-Hélène seront très gâtés. Voici quelques exemples de ce qui vous attend et comme le dit si bien monsieur le maire, réservez ces dates à votre agenda :

Mars a bien débuté avec le brunch de la Fabrique le 8 mars dernier.

Avril : Cinéma en plein air, le 17 avril

Mai : Matinées gourmandes, le 9 mai

Juin : Inauguration du parc de la Gare, le 5 juin
Parcours des trouvailles, les 6 et 7 juin
Fête nationale, le 27 juin

Je tiens à remercier particulièrement deux organismes à but non lucratif, vraiment très impliqués dans le milieu, à savoir le Comité des loisirs qui organise une panoplie d'activités de loisir et de sport pour tous les âges et pour tous les goûts, ainsi que la FADOQ qui est très active pour une offre d'activités et d'événements très variés.

Le plus beau cadeau lorsqu'on organise des activités et des événements, c'est de vous voir y participer. Chaque sourire est un bonheur à partager!

La bibliothèque s'est refait une beauté pendant le mois de mars. Cette opération a nécessité une collaboration hors du commun pour emboîter les livres de la bibliothèque afin d'effectuer les travaux. Ils devaient également être remplacés par la suite. Merci aux bénévoles. Sans votre collaboration, cette mission de rajeunissement aurait été très difficile. Vous avez toute notre reconnaissance pour votre implication.

Depuis des mois que je répète : « Doux printemps quand reviendras-tu? » Il me fait un clin d'œil, enfin il est là! Je vous souhaite de beaux moments pleins d'énergie et de positivisme, profitez-en.

Prochaine séance du conseil
7 avril 2026
au bureau municipal
421, 4^e Avenue
à 19 h 30



AVIS PUBLICS



Pour consulter les avis publics :

- * 421, 4^e Avenue (bureau municipal)
- * 400, 2^e Rue (chalet des loisirs)
- * www.sainteheleenedebagot.com (onglet Avis publics)

La Municipalité

VOUS INFORME

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et le Comité des loisirs Ste-Hélène-de-Bagot s'enorgueillissent, année après année, de la réussite des festivités entourant la Saint-Jean-Baptiste, particulièrement par la présentation des feux d'artifice.

Les feux d'artifice de Sainte-Hélène sont parmi les plus spectaculaires de la région, attirant plusieurs visiteurs qui viennent admirer ce spectacle flamboyant. Et nous devons souligner que cette fierté, nous la devons aux généreux commanditaires qui, au fil des ans, ont contribué à cette réussite. La Municipalité sollicite donc à nouveau votre participation pour un déploiement époustouflant au-dessus de notre beau village le 27 juin prochain.

Vous pouvez consulter le plan de commandite, élaboré pour permettre d'afficher votre soutien lors de cette journée de réjouissances. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez obtenir plus de détails.



Feux d'artifice – Saint-Jean-Baptiste – 27 juin 2026

Plan de commandite

Outils promotionnels	Platine 1 000 \$ et plus	Or 500 \$ à 999 \$	Argent 250 \$ à 499 \$	Bronze 249 \$ et moins
Publicité dans le journal <i>Le Bagotier</i> (mai et juin)	1/2 page	1/4 page	1/8 page	Liste
Logo sur l'affiche publicitaire de l'événement	☑			
Mention lors de l'événement – Par catégorie (avant et après les feux)	☑	☑		
Projection lors de l'événement – Par catégorie	1 page	1/2 page	1/4 page	Liste
Publication sur le site de la Municipalité (mai et juin)	1/2 page	1/4 page	Liste	
Publication sur la page Facebook de la Municipalité et des loisirs et Infolettre – Liste par catégorie (mai et juin)	☑	☑	☑	
Affichage du commanditaire lors de l'événement (coroplaste fourni par le commanditaire)	☑			

IMPORTANT :

Pour bénéficier des avantages suivants, la Municipalité doit recevoir la commandite avant le 4 mai 2026 :

- Parution du logo d'un commanditaire Platine sur l'affiche publicitaire;
- Parution gratuite dans le journal *Le Bagotier* aux mois de mai et juin 2026;
- Les commanditaires des catégories Platine, Or et Argent doivent faire parvenir leur logo à info@sainte-helenedebagot.com.

Si des montants sont transmis à la Municipalité après le 4 mai, mais avant le 1^{er} juin 2026, le commanditaire bénéficiera des avantages, selon la catégorie, à l'exception de la parution dans le journal *Le Bagotier* qui sera uniquement pour le mois de juin.

Résumé du procès-verbal

3 MARS 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 3 mars 2026 - Résumé de certains sujets.

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;
1.2	Période de questions;
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
2.1	Ordre du jour – Adoption;
2.2	Procès-verbaux – Adoption;
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;
2.4	États comparatifs – Dépôt;
2.5	Vente pour non-paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétaires ayant un solde impayé à la MRC des Maskoutains – Autorisation;
2.6	FQM – Congrès 2026 – Désignation des participants – Approbation;
2.7	Demande de modification du Guide TECQ 2024-2028 concernant le rechargement granulaire – Appui;
2.8	Gestion contractuelle – Rapport annuel 2025 – Prendre Acte;
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;
3.3	Incendie – Rapport annuel d'activité de l'an 4 – Schéma incendie révisé – Adoption;
3.4	Incendie – Démission employé numéro 307 – Prendre acte;
3.5	Entente intermunicipale relative à un service spécialisé en recherche des causes et des circonstances d'un incendie (RCCI) – Retrait de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville – Acceptation;
3.6	Sécurité civile – Mise à jour annuelle 2026 – Adoption;
3.7	Cour municipale – Compte rendu pour la période du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2025 – Prendre acte;
5	HYGIÈNE DU MILIEU
5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);
5.2	Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) – Adoption;

5.3	Règlement numéro 647-2026 relatif aux branchements aux réseaux d'égouts de la Municipalité – Adoption;
5.4	Bilan annuel 2025 de la qualité de l'eau potable – Prendre acte;
5.5	Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Sainte-Hélène-de-Bagot (OMAEU) – Rapport annuel 2025 – Approbation;
5.6	Offre de service en ingénierie pour la production des plans et devis pour le remplacement de conduites pluviales et regards sur l'axe 1 ^{re} Avenue et 3 ^e Rang – Approbation;
5.7	Disposition des équipements supplémentaires de l'usine temporaire – Autorisation;
6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
6.1	Bilan relatif au Règlement d'application de la <i>Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens</i> – Prendre acte;
7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
7.1	Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe – Planification des besoins d'espace – Prendre acte;
7.2	Milieux humides et hydriques – Demande d'intérêt de participation – Refus;
8	TRAVAUX PUBLICS
8.1	Travaux publics – Véhicule de type VUS – Préautorisation d'acquisition – Approbation;
9	LOISIRS ET CULTURE
9.1	Appel d'offres SEAO pour le remplacement des toitures des galeries et du balcon du presbytère de la Municipalité numéro 25-09726 – Octroi;
9.2	Parc de la Gare – Inauguration – Date et préparation de l'évènement – Approbation;
9.3	Congrès du loisir rural – Édition 2026 – Approbation;
9.4	Comité des loisirs – Subvention annuelle – Autorisation de versement;
10	AFFAIRES DIVERSES
10.1	Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier – Modification du seuil de subvention aux particuliers – Approbation;
11	PÉRIODE DE QUESTIONS
12	CLÔTURE DE LA SÉANCE

2.5 Vente pour non-paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétaires ayant un solde impayé à la MRC des Maskoutains – Autorisation

Conformément aux dispositions de l'article 1022 du *Code municipal du Québec*, le conseil a autorisé la transmission à la MRC des Maskoutains des dossiers de propriétés pour les immeubles ayant des soldes dus au 31 décembre 2025, d'un montant supérieur à 100 \$, afin d'être vendus pour défaut de paiement des taxes municipales. Le conseil a aussi autorisé ses représentants à se porter acquéreurs, pour et au nom de la Municipalité, au montant minimal des taxes, intérêts et frais, lors de la vente pour non-paiement de taxes par la MRC des Maskoutains, le 18 juin 2026.

Résumé du procès-verbal

3 MARS 2026

2.6 FQM – Congrès 2026 – Désignation des participants – Approbation

Le conseil a autorisé monsieur Réjean Rajotte, maire, ainsi que deux conseillers, madame Hélène Dufault et monsieur Martin Doucet à s'inscrire au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), les 24, 25 et 26 septembre 2026, à Québec et de rembourser les frais de déplacement et d'hébergement.

2.8 Gestion contractuelle – Rapport annuel 2025 – Prendre Acte

Chaque année, la Municipalité a l'obligation de produire son rapport annuel relatif à l'application du Règlement sur la gestion contractuelle et de le rendre disponible au public sur son site Internet, tel qu'il appert à l'article 961.4 du *Code municipal du Québec* et dont la liste comporte les dépenses d'au moins 25 000 \$ par fournisseur. Le conseil a pris acte du rapport de l'année 2025 et celui-ci sera disponible sur le site Internet de la Municipalité.

3.1 Incendie – Demandes mensuelles – Approbation

Le conseil a approuvé les achats pour le Service incendie de douze (12) chandails pour les petits pompiers au montant de 306,24 \$, d'un (1) bassin de récupération d'huile et d'essence au montant de 195 \$ et d'un rouleau de ruban flexible pour colmatage de fuite, au montant de 17,95 \$, le tout avant les taxes applicables.

3.4 Incendie – Démission employé numéro 307 – Prendre acte

Le conseil a pris acte de la démission de monsieur William Charpentier, employé numéro 307, en date du 5 février 2026 pour manque de temps et lui adresse des remerciements de la part du conseil et des citoyens pour son implication.

5.2 Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) – Adoption

Le conseil a approuvé le document « Plan de gestion des actifs municipaux en eau » (PGA-Eau) et a autorisé sa transmission au MAMH. Ce Plan a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état, d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens, de contribuer à atteindre les objectifs stratégiques et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu.

5.3 Règlement numéro 647-2026 relatif aux branchements aux réseaux d'égouts de la Municipalité – Adoption

Le conseil a adopté le Règlement numéro 647-2026 relatif aux branchements aux réseaux d'égouts de la Municipalité. Le Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

5.4 Bilan annuel 2025 de la qualité de l'eau potable – Prendre acte

Le conseil a pris acte du bilan annuel de la qualité de l'eau potable de l'année 2025, lequel sera disponible sur le site Internet de la Municipalité.

5.5 Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Sainte-Hélène-de-Bagot (OMAEU) – Rapport annuel 2025 – Approbation

Le conseil a pris acte du rapport annuel 2025 à l'égard de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de la Municipalité, lequel sera transmis au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

5.6 Offre de service en ingénierie pour la production des plans et devis pour le remplacement de conduites pluviales et regards sur l'axe 1^{re} Avenue et 3^e Rang – Approbation

Le conseil a octroyé un mandat de production de plans et devis dans le cadre du projet de remplacement des conduites pluviales endommagées et de regards à l'axe de la 1^{re} Avenue et du 3^e Rang, ainsi que d'augmenter la capacité hydraulique et assurer la remise en état des lieux, à la firme Quebeceau consultants, au montant forfaitaire de 14 900 \$, avant les taxes applicables. Ce mandat sera en vigueur lors de la confirmation de la subvention.

5.7 Disposition des équipements supplémentaires de l'usine temporaire – Autorisation

Le conseil a autorisé la direction générale et l'équipe des travaux publics à mettre en vente les équipements du système temporaire du traitement pour les eaux usées qui ne sont plus nécessaires avec l'arrivée de la nouvelle usine, soit : un conteneur de 8 x 20 pi avec une entrée électrique de 600 volts de 100 ampères, un panneau de contrôle de cinq (5) sorties pour une puissance totale de 60 ampères et un automate de marque Omron, programmable et présentement programmé pour un réacteur biologique séquentiel (RBS).

7.2 Milieux humides et hydriques – Demande d'intérêt de participation – Refus

Le conseil a refusé de participer au projet d'inventaire des milieux humides et hydriques subventionné par le PRMHH, pour les terrains publics appartenant à la Municipalité et proposé par la MRC des Maskoutains.

8.1 Travaux publics – Véhicule de type VUS – Préautorisation d'acquisition – Approbation

Tel que prévu au budget, le conseil a autorisé l'achat d'un nouveau véhicule de type VUS pour le service des travaux publics, selon les caractéristiques établies.

Résumé du procès-verbal

3 MARS 2026

9.1 Appel d'offres SEAO pour le remplacement des toitures des galeries et du balcon du presbytère de la Municipalité numéro 25-09726 – Octroi

À la suite de l'appel d'offres publié sur SEAO pour le mandat de réfection des toitures des galeries du presbytère et la réfection du balcon, la Municipalité a reçu huit (8) soumissions, dont le procès-verbal d'ouverture est disponible sur le site Internet de la Municipalité. Le conseil a octroyé le mandat pour la réfection des toitures des galeries et du balcon du presbytère à la compagnie Toitures Duratek inc., au montant de 93 850 \$ avant les taxes applicables, le plus bas soumissionnaire conforme.

9.2 Parc de la Gare – Inauguration – Date et préparation de l'évènement – Approbation

Le conseil a approuvé la tenue de l'inauguration du parc de la Gare, le 5 juin 2026, de 15 h 00 à 19 h 00, avec l'ajout d'activités pour agrémenter le moment et a mandaté la directrice générale à autoriser les dépenses nécessaires dans le cadre de cette inauguration.

9.3 Congrès du loisir rural – Édition 2026 – Approbation

Le conseil a autorisé l'inscription de madame Olivia Bourque, coordonnatrice des loisirs, au congrès du « Rendez-vous québécois du loisir rural », qui se tiendra du 5 au 7 mai 2026, à Bécancour et le remboursement des dépenses prévu au Règlement numéro 546-2019.

9.4 Comité des loisirs – Subvention annuelle – Autorisation de versement

Le conseil a approuvé la demande annuelle d'aide financière au Comité des loisirs Ste-Hélène-de-Bagot, pour un montant de 32 000 \$, pour l'année 2026. Les loisirs sont de juridiction municipale à la base. La Municipalité s'occupe des infrastructures et fournit la ressource humaine principale, soit la coordonnatrice aux loisirs. De plus, la Municipalité a convenu depuis plusieurs années que l'organisation des activités est faite par le Comité des loisirs et s'est engagée à accorder une aide financière annuellement.

10.1 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier – Modification du seuil de subvention aux particuliers – Approbation

Le conseil a approuvé la modification du seuil de subvention aux particuliers pour la rénovation patrimoniale dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, au montant maximal de 25 000 \$, jusqu'à la liquidation du solde disponible pour le territoire de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

L'entièreté des procès-verbaux se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.



AVIS
PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 647-2026 RELATIF AUX BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX D'ÉGOUTS DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 3 mars 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a adopté le Règlement numéro 647-2026 relatif aux branchements aux réseaux d'égouts de la Municipalité.

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la Loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en se présentant au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 4 mars 2026.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

RAPPORT ANNUEL
APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE 2025



Sanctionné le 16 juin 2017, la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, permet, depuis le 1^{er} janvier 2018, à une municipalité de prévoir les règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25 000 \$ et plus, mais inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres public (AOP). L'article 938.1.1 du *Code municipal du Québec* (C.M.) exige par ailleurs que des règles à cet effet soient prévues au Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité.

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité doit présenter annuellement, à une séance du conseil, un rapport concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Municipalité en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son Règlement de gestion contractuelle.

La Municipalité a adopté la dernière version de son Règlement numéro 632-2024 portant sur la gestion contractuelle, disponible sur le site Internet de la Municipalité, à l'onglet *Administration municipale / Règlements municipaux*.

Vous trouverez en annexe la liste détaillée des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ octroyés par la Municipalité en 2025.

Il convient de noter les faits suivants :

- Qu'aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.
- Qu'aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

Annexe
Liste des contrats octroyés par la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot
de 2 000 \$ et plus totalisant au moins 25 000 \$

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

FOURNISSEUR	TYPE DE CONTRAT	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL DE LA DÉPENSE
Obligations légales			
Ministre des Finances du Québec	Obligation légale	Services de la Sûreté du Québec	286 093,00 \$
Ministre des Finances du Québec	Obligation légale	Remb partie subvention PAVL – rang Saint-Augustin	28 619,00 \$
Ministre du Revenu du Québec	Obligation légale	Remise des retenues et cotisations fiscales	236 214,47 \$
Receveur général du Canada	Obligation légale	Remise des retenues et cotisations fiscales	93 314,50 \$
Appel d’offres public			
Eskair Aménagement inc.	Autres services	Modules de jeux – Parc de la Gare	55 524,21 \$
Transport S. Girard inc.	Autres services	Déneigement – Contrat 2024-2027	195 953,63 \$
Nordmec Construction inc.	Travaux de construction	Usine d’épuration – Versement retenue provisoire	304 476,20 \$
Pavage Drummond inc.	Travaux de construction	Resurfaçage – 4 ^e Avenue - Libération retenue Resurfaçage - 2 ^e Rang Remplacement ponceau rang Saint-Augustin	394 743,77 \$
Groupe Colas Québec	Travaux de construction	Réfection de la rue Couture	160 124,05 \$
Banque Royale du Canada	Financement	Remboursement d’emprunts	112 318,56 \$
Appel d’offres sur invitation écrite			
Vallières Asphalte	Travaux de construction	Travaux de rapiéçage de pavage	149 498,04 \$
Idée Graphik inc.	Autres services	Graphisme et impression journal municipal	26 628,42 \$
Aquatech Société gestion de l’eau inc.	Autres services	Soutien opérationnel – Usines eau potable et eaux usées	45 692,22 \$
Demande de prix			
Entreprises Alex Bond inc.	Autres services	Remplacement ponceau 2 ^e Rang	12 425,81 \$
SSQ Groupe financier	Autres services	Assurances collectives	50 870,12 \$

La Municipalité

VOUS INFORME

Gré à gré			
AGISKA, Coopérative	Autres services	Achats divers pour multiples travaux	25 271,68 \$
ECC Environnement inc.	Autres services	Disposition de boues et vidange de fosse circulaire – Usine épuration	104 058,12 \$
Entreprises Alexandre Bond inc.	Autres services	Réparation fuite d'eau – Branchements faits aux réseaux	22 695,82 \$
Eurofins Environex	Services professionnels	Analyses d'eau potable et d'eaux usées	42 857,01 \$
FQM Assurances	Services professionnels	Assurances générales et autres couvertures	87 683,96 \$
Hydro-Québec	Autres services	Électricité pour tous les immeubles et terrains - Éclairage de rues	117 946,81 \$
Javel Bois-Francs	Approvisionnement	Hypochlorite de sodium pour eau potable	40 258,12 \$
Loisirs Ste-Hélène-de-Bagot	Autres services	Aide financière – Activités Loisirs	31 000,00 \$
MRC des Maskoutains	Services professionnels	Ingénierie – Évaluation foncière – Licences pagettes et mobiles – Quotes-parts générales et spécifiques	265 577,41 \$
Protection Incendie CFS Ltée	Approvisionnement	Équipements et vêtements Service Incendies	28 497,90 \$
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	Autres services	Gestion des matières résiduelles et du Programme de vidange des installations septiques	211 986,13 \$
Techni-Dactylo inc.	Approvisionnement	Achat nouveau photocopieur et contrat service	26 548,88 \$
TOTAL			3 156 877,84 \$

Il est à noter que les dépenses identifiées incluent les taxes applicables.

Pour consulter le document dans son entièreté, soit le *Rapport annuel – Application du Règlement de gestion contractuelle 2025*, visitez notre site Internet au www.sainte-helenedebagot.com, sous l'onglet *Administration municipale / Gestion contractuelle / Politique de gestion contractuelle*.

CONGÉ DE PÂQUES

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé le lundi 6 avril 2026

Joyeuses Pâques à tous de la part du conseil et des employés municipaux



PÂQUES - AIDE ALIMENTAIRE

Les familles de Sainte-Hélène ayant besoin d'aide alimentaire sont invitées à communiquer avec monsieur Bruno Raymond au 450 513-0829 afin d'obtenir un coup de pouce pour Pâques.



La distribution aura lieu le vendredi 3 avril.

Inscription au plus tard le 1^{er} avril.



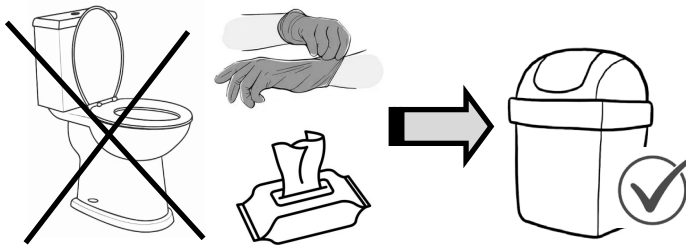


STATIONNEMENT DE NUIT

À compter du 1^{er} avril, vous pourrez stationner vos véhicules sur le chemin public, où c'est permis, et ce, même entre 0 h (minuit) et 7 h sur tout le territoire de la municipalité.

Merci de votre collaboration!

INTERDICTION DE JETER DANS LA TOILETTE



Nous vous demandons de jeter ces articles dans la poubelle et non pas dans la toilette.

Prenons soin de notre environnement et de nos égouts.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR TOUS

Pour la sécurité de tous, il est important que chacun respecte la signalisation et les voies de circulation dédiées à tous les usagers de la route. Protégeons-nous les uns les autres!

La sécurité routière, j'embarque.



CALENDRIER DES COLLECTES 2026



MARS						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	🗑️	4	5	6	7
8	9	♻️	🍎	12	13	14
15	16	🗑️	18	19	20	21
22	23	♻️	25	26	27	28
29	30	🗑️				

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
		🍎	2	3	4	
5	6	♻️	🍎	9	10	11
12	13	🗑️	🍎	16	17	18
19	20	♻️	🍎	23	24	25
26	27	🗑️	🍎	30		

♻️ Récupération

🗑️ Déchets

🍎 Matières organiques

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. En dehors de cette période, l'abri ainsi que sa structure doivent être démantelés.

Merci de votre collaboration!

SOYEZ FIER DE VOS VOIES PUBLIQUES

Faire le ménage de son terrain au printemps est un signe de bon voisinage. Cela évite que les débris partent au vent et se déplacent chez les voisins. C'est une question de respect des autres et de l'environnement.

N'hésitez pas à utiliser le bac brun au besoin, pour le gazon, la terre, les branches et les feuilles!

La Municipalité VOUS INFORME

RÈGLEMENT 558-2020 RELATIF AUX ANIMAUX DANS LA MUNICIPALITÉ



Rappel important pour éviter d'être en infraction.

Voici les deux articles auxquels nous constatons le plus de non-respect :

- **Article 3.24** : Sous réserve des autres dispositions, aucun chien ne peut se trouver sur la place publique, à moins qu'il ne soit contrôlé et tenu en laisse par son gardien. Le chien ne peut en aucun moment être laissé seul, qu'il soit attaché ou non.
- **Article 3.33** : Malgré toute autre disposition du présent Règlement, aucun gardien ne peut se tenir avec un chien sur le terrain des loisirs ou à proximité de ce lieu.



La propreté des rues de votre beau village est un enjeu important!
À tous d'y voir!



Recensement Licence obligatoire

Votre Municipalité a mandaté la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) pour voir au contrôle et à l'enregistrement de tous les chiens ainsi qu'à l'émission de licences et la distribution de médaillons d'identification.

Si vous avez un chien et qu'il n'a pas son médaillon, vous devez communiquer avec le département des licences de la SPAD au 819 472-5700 ou au numéro sans frais au 1-855-472-5700 pour lui en procurer un. Les personnes ne se conformant pas à ce règlement sont passibles de recevoir un constat d'infraction.



SERVICE DE PLAINTE

Lorsque la SPAD reçoit une plainte, elle se rend sur les lieux afin de constater le problème et de le solutionner. Dans la plupart des cas, elle réussit à régler les différends à l'amiable mais peut être forcée d'émettre un constat d'infraction afin d'assurer la tranquillité dans la municipalité.



SERVICE 24 HEURES

Bien que la SPAD ne soit pas ouverte au public 24 heures sur 24, la Sûreté du Québec et les employés municipaux ont en leur possession un numéro d'urgence pour rejoindre notre patrouilleur en fonction après les heures d'ouverture. Si un animal errant se retrouve chez un citoyen durant cette période, le patrouilleur de garde ira le chercher.

Pour d'autres informations, visitez le site internet www.spadrummond.com.





Venez vivre les **Matinées gourmandes**
à Sainte-Hélène-de-Bagot

Le 9 mai 2026, de 9 h à 13 h

Au centre communautaire, 421, 4^e Avenue

**Plus d'une
vingtaine de
producteurs
seront
présents
avec des
produits
diversifiés**

**Camion de rue
sur place Crêpes
à gogo (\$)**

Mascottes

Maquilleuse



**Visite du
camion de
pompiers de
Sainte-Hélène**



**La Municipalité
vous accueille !**

**Don d'arbres
de 9 h à 11 h**

Réservation obligatoire



**Activité
avec
l'équipe verte
de la RIAM**



**Atelier gratuit
de peinture sur
bois et sur
roche**

Don d'arbres

La Municipalité distribuera gratuitement des plans d'arbres encore cette année, dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. Les citoyens doivent réserver leurs plans d'arbres avant l'évènement, lorsque la période d'inscription sera ouverte. Détails bientôt en avril via le Facebook, l'infolettre et Le Bagotier.

La Municipalité

VOUS INFORME

LES BRÛLAGES PRINTANIER

Votre service de protection incendie désire vous rappeler quelques conseils de sécurité en cette période de grand ménage du printemps afin de profiter en toute quiétude du retour du beau temps. La prévention est encore un des meilleurs moyens de vous protéger et de protéger ceux que vous aimez contre les incendies. Rappelez-vous aussi que les municipalités interdisent les feux à ciel ouvert sans permis.

L'importance de respecter la réglementation :

Vous pouvez demander à votre Service incendie un permis de brûlage. Si celui-ci vous accorde un tel permis, vous devez respecter des règles bien simples pour éviter une catastrophe :

- Le moment de l'année et le temps de la journée où sont permis les brûlages;
- Les petits feux peuvent être contrôlés par une personne à l'aide d'outils et d'eau;
- Les conditions météorologiques comme la force des vents;
- La taille et les types de combustibles acceptés pour le brûlage;
- La sécheresse du combustible environnant et la proximité avec des espaces boisés, des bâtiments ou d'autres valeurs à protéger;
- Le danger d'incendie diffusé par la SOPFEU et les interdictions de faire des feux à ciel ouvert émises par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) ou le ministère de la Santé publique du Québec (MSP).

La responsabilité du titulaire du permis de brûlage est dans l'obligation de surveiller et d'éteindre adéquatement le feu.



Amélie Côté-Lambert
Technicienne en prévention incendie
421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot
Cell. : 819 817-3457

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Lorsque vous avez avancé l'heure le 8 mars dernier, avez-vous changé les piles de vos avertisseurs de fumée?

Si la réponse est non, il est temps de le faire!



SONDAGE AUX CITOYENS



Suite aux coupures de services de Postes Canada au comptoir chez Agiska, notre député, monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay désire connaître le pouls de la population face à cette situation, et ce, afin de faire des revendications auprès des instances concernées pour le rétablissement des services.

Nous vous transmettrons sous peu un sondage via l'infolettre et notre page Facebook pour connaître votre opinion et vos requêtes.

Plus de citoyens émettront leurs commentaires, plus les demandes du député seront appuyées.

Répondez en grand nombre!

TAXES MUNICIPALES

Dates d'échéance :

1^{er} versement : 25 février 2026
2^e versement : 26 avril 2026

3^e versement : 25 juin 2026
4^e versement : 23 septembre 2026



La Municipalité vous rappelle que le 1^{er} versement venait à échéance le 25 février 2026. Si vous avez un solde impayé, téléphonez au bureau municipal au 450 791-2455, poste 0 afin de connaître le montant exact à payer, incluant les intérêts.

Si vous avez un solde impayé pour 2025, votre propriété a été inscrite sur la liste pour la mise en vente pour non-paiement de taxes et a été envoyée à la MRC des Maskoutains. Vous devez donc communiquer directement avec la MRC au 450 774-3141 afin de connaître la procédure. La Municipalité ne prendra aucun paiement.

VOUS POSSÉDEZ UNE MAISON ANCIENNE? LA MUNICIPALITÉ PEUT VOUS AIDER DANS VOTRE PROJET DE RESTAURATION OU DE PRÉSERVATION!

La Municipalité désire vous rappeler qu'elle participe au programme d'aide financière à la restauration patrimoniale du ministère de la Culture et des Communications qui soutient les propriétaires de maisons anciennes dans la restauration ou la préservation de leurs immeubles.

Puisque l'année 2026 est la dernière année pour l'émission des subventions dans le cadre de ce programme, la Municipalité a pris la décision d'augmenter le montant maximal des subventions à 25 000 \$ pour les bâtiments admissibles.

Les immeubles admissibles au programme sont ceux qui possèdent un intérêt patrimonial supérieur et qui sont soumis aux règlements sur l'intégration et l'implantation architecturale.

Les travaux admissibles sont les travaux de restauration sur l'enveloppe extérieure du bâtiment qui impliquent la remise en état ou le remplacement des composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment avec des matériaux et des savoir-faire traditionnels et les travaux de préservation impliquent l'entretien non destructif des diverses composantes d'origine ou anciennes d'un bâtiment afin de les maintenir en bon état de conservation. Les subventions peuvent atteindre 75 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.



Crédit photo : Patrick Roger, photographe



Crédit photo : Patrick Roger, photographe

Les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur détenant la licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec ou par un artisan membre du Conseil des métiers d'arts du Québec.

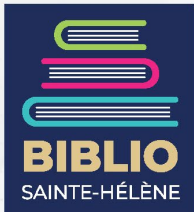
Pour plus d'information veuillez consulter le site web de la MRC des Maskoutains : <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/aide-restauration-patrimoniale>, ou contactez le responsable du programme par téléphone au 450 774-3141, poste 5026 ou à l'adresse courriel suivante : rmayrand@mrcdesmaskoutains.ca.

La Municipalité VOUS INFORME

LOCATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – RÈGLEMENT 611-2023

LOCATION DE SALLES	TARIFS AVANT LES TAXES APPLICABLES				
	RÉSIDENT			NON-RÉSIDENT	
	Journée complète	Prix par heure, maximum 2 h	Période de 4 h	Journée complète	Période de 4 h
Centre communautaire (gymnase)	350,00 \$	40,00 \$	150,00 \$	437,50 \$	187,50 \$
Chalet des loisirs	250,00 \$	35,00 \$	125,00 \$	312,50 \$	156,25 \$
Grande demi-salle – Chalet	Non disponible	30,00 \$	100,00 \$	Non disponible	125,00 \$
Petite demi-salle – Chalet	Non disponible	25,00 \$	75,00 \$	Non disponible	93,75 \$
Montage, démontage et ménage	Tarif de 35,00 \$ de l'heure, par homme, avant les taxes applicables				

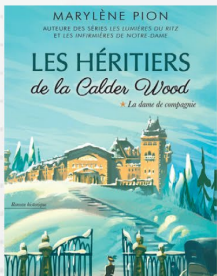
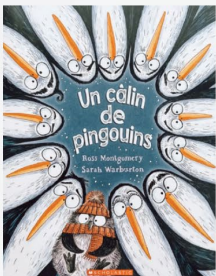
LOCATION D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES	TARIFS AVANT LES TAXES APPLICABLES	
	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Patinoire	40,00 \$	50,00 \$
Terrain de baseball	30,00 \$	37,50 \$
Terrain de volleyball OU soccer OU dek hockey	25,00 \$	31,25 \$
Terrain de tennis OU pickleball OU skate park	20,00 \$	25,00 \$
Jeu de pétanque	10,00 \$	12,50 \$
À titre privé pour une ligue sportive, une activité familiale ou un événement d'entreprise, les infrastructures sportives peuvent être louées, faisant en sorte d'être réservées à l'usage exclusif du locataire.		
POUR INFORMATION, contactez Martine Lupien au 450 791-2455 poste 0 ou à mun@sainte-helenedebagot.com		

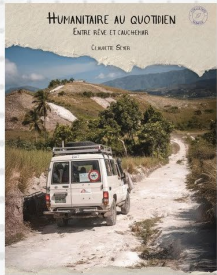


670, rue Principale
450 791-2455, poste 2300

Mercredi : 19 h à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30

NOUVEAUTÉS




Nous sommes à la recherche de **BÉNÉVOLES** afin de continuer à vous offrir les services de la bibliothèque.

Si ce défi vous intéresse, veuillez communiquer avec nous.

AIDE FINANCIÈRE - BARIL POUR LA RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Saviez-vous que la Municipalité votre offre une aide financière de 50 \$ pour l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie?

Certaines conditions s'appliquent.

Vous pouvez obtenir tous les détails en consultant le site Internet de la Municipalité à : <https://www.sainte-helenedebagot.com/fr/services-aux-citoyens/programmes/> ou nous contacter au 450 791-2455, poste 2340.

De nombreux avantages se rattachent à l'utilisation de l'eau de pluie. N'hésitez pas!



AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Les nouveaux parents qui optent pour un type de couches lavables peuvent recevoir un remboursement par la Municipalité d'un montant équivalent à 50 % de la facture originale, incluant les taxes, jusqu'à concurrence de 200 \$ pour l'achat d'un ensemble de couches lavables.



Pour obtenir le formulaire ou connaître les conditions, consultez notre site Internet au www.sainte-helenedebagot.com, sous l'onglet *Services aux citoyens / Programmes*. Vous pouvez également nous contacter au 450 791-2455, poste 0.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE



Vous avez envie de vous impliquer et de relever de nouveaux défis?

Joignez-vous à une superbe équipe de bénévoles dévoués.

Être un membre du Comité des loisirs Ste-Hélène-de-Bagot, c'est une belle façon de contribuer activement au développement et au dynamisme de notre Municipalité. Plusieurs membres y assistent sans être administrateurs et cela permet d'avoir plusieurs opinions différentes et de belles idées qui deviennent communes.

Le Comité des loisirs vous invite à assister à son AGA afin de faire le bilan de ses actions réalisées en 2025.

La rencontre aura lieu le lundi 20 avril, à 19 h, au chalet des loisirs, au 400, 2^e Rue.

Nous vous y attendons en grand nombre!

CAMP DE JOUR 2026

Familles de Sainte-Hélène, soyez prêtes à vous inscrire dès le **jeudi 9 avril, à 12 h**, via le site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com sous l'onglet *Loisirs et vie communautaire / Camp de jour*.

Les inscriptions se feront directement sur la plate-forme Qidigo. De plus, le service du camp de jour **sera offert à la semaine**. Vous trouverez toutes les informations sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet *Camp de jour*. Nous vous invitons à procéder étape par étape afin de bien compléter votre inscription.

Le service du camp de jour sera disponible du 30 juin au 21 août 2026.

Les places sont limitées.

Information : Olivia Bourque au 450 791-2455 poste 2310 ou via loisir@sainte-helenedebagot.com.

IMPORTANT :

La rencontre d'information aura lieu **le lundi 11 mai, à 19 h 30, au chalet des loisirs, 400, 2^e Rue.**



EN MOUVEMENT

CINÉMA EXTÉRIEUR EN FAMILLE

FDF Plomberie et Services inc. est fier de présenter la toute première édition du **Cinéma extérieur en famille**, le **17 avril*** à **19 h**, au **stationnement du chalet des loisirs à Sainte-Hélène-de-Bagot**. Une belle occasion de rassembler petits et grands pour partager un moment convivial sous les étoiles, dans une ambiance simple et chaleureuse au cœur du village.

Apportez votre chaise, votre couverture et habillez-vous selon la météo. Le pop-corn est offert sur place! Nous espérons que cette première édition deviendra une tradition rassembleuse pour notre communauté.

***En cas de mauvaise température, l'activité sera remise au samedi 18 avril, à 19 h.**

Francis Dussault

Président FDF Plomberie et Services inc.



BALLE DONNÉE MIXTE DE STE-HÉLÈNE

Vous avez 16 ans et plus et vous aimeriez intégrer une équipe de **balle-donnée mixte**? La balle-donnée mixte est de retour cet été.

Horaire : Les vendredis, du 15 mai au 25 septembre 2026

Lieu : Terrain de baseball de Sainte-Hélène, 400, 2^e Rue

Heure : 19 h

Résidents : 35 \$

Non-résidents : 45 \$

*** Payable lors de la première rencontre ***

Inscription :

Quand : À compter du mercredi 18 mars 2026

Comment : Par téléphone ou via Facebook

Information : Stéphanie Beaumier

Téléphone : 450 381-6644

Facebook : Balle donnée mixte de Ste-Hélène

PROTÉGEONS NOS TERRAINS SPORTIFS!

Après la fonte des neiges, la pelouse des terrains de soccer et de baseball est fragile pendant un certain temps. Une quantité d'eau s'accumule et bien souvent, le printemps amène des pluies abondantes.

Il faut absolument laisser le temps aux surfaces d'absorber l'eau et donner la chance au nouveau gazon de se fortifier avant de les utiliser.

Nous vous remercions de votre collaboration!



INSCRIPTION AU SOCCER 2026 (local et ligue)

ÉTÉ 2026



Ligue de soccer Montérégie

La ligue de soccer Montérégie est une ligue amicale qui permet aux enfants d'apprendre le soccer et de développer leur esprit d'équipe et sportif. Il y a, en moyenne, 12 « matchs » dans l'été, dont 6 qui sont à domicile. Des pratiques s'ajoutent à raison d'une par semaine. Un horaire est établi au début de la saison.

COÛT : 100 \$ (incluant le chandail, le short et les bas de soccer)

IMPORTANT : Assurez-vous d'avoir une photo grandeur passeport (format JPEG) et la carte d'assurance maladie de votre enfant et de remplir le passeport afin de compléter son inscription.



Soccer local

Le soccer local se pratique sur nos terrains et il s'adresse uniquement aux enfants de 3 et 4 ans. Un soir de soccer par semaine est prévu.

COÛT : 35 \$

INSCRIPTION DISPONIBLE DÈS LE 2 MARS, À 12 h

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com dans la section *Loisir et vie communautaire* sous l'onglet *Soccer*.

Vous avez jusqu'au vendredi 27 mars à 12 h pour vous inscrire.

Pour information :

Courriel : loisir@sainte-helenedebagot.com ou
Téléphone au 450 791-2455 (2310).



L'implication d'entraîneurs bénévoles est primordiale pour la tenue de l'activité.



ENTRAÎNEURS (ES) ET ARBITRES DE SOCCER RECHERCHÉS

ENTRAÎNEURS (ES)

Vous aimez les jeunes et avez de l'intérêt pour le soccer? Nous sommes présentement à la recherche d'entraîneurs et d'assistant-entraîneurs pour notre saison 2026 de soccer.

INTÉRESSÉ(E)S?

Inscrivez-vous **IMMÉDIATEMENT** par téléphone au 450 791-2455 (2310) ou par courriel à l'adresse : loisir@sainte-helenedebagot.com.

Au plaisir de vous rencontrer!



ARBITRES

Tu as 11 ans et plus et tu as un intérêt marqué pour le soccer? Tu aimerais devenir arbitre pour la ligue de soccer mineure montréalaise?

Nous t'invitons à communiquer avec nous **IMMÉDIATEMENT** par téléphone : Olivia Bourque au 450 791-2455 (2310).

*** Salaire et horaire à discuter ***

Au plaisir de faire votre connaissance!

PRIX **DISTINCTION** *Famille*

10^e
édition

Pour une communauté
**FIÈRE ET
SOLIDAIRE!**



Catégories admissibles

- Citoyens, citoyennes
- Groupes de citoyens
- Organismes à but non lucratif
- Commerces, entreprises et places d'affaires
- Institutions publiques

Information :

Détails et formulaires sur le site de la MRC : mrcmaskoutains.qc.ca/prix-distinction-famille
Marianne Beauregard : 450 774-3141, poste 3139

Date limite pour déposer une candidature :

10 avril 2026

MRC des
Maskoutains

L'ARTERRE MONTÉRÉGIE CESSERA SES ACTIVITÉS LE 31 MARS 2026



- Le service L'ARTERRE Montérégie cessera ses activités le 31 mars prochain, plus de six ans après sa création. À l'origine, trois MRC étaient impliquées : des Maskoutains, de Pierre-De Saurel et des Jardins-de-Napierville. Puis, en 2022, les MRC de la Haute-Yamaska et du Haut-Saint-Laurent s'étaient ajoutées à l'entente et par la suite, celles de Rouville et de La Vallée-du-Richelieu.

L'entente de cinq ans, dont le financement provenait à 80 % du Fonds régions et ruralité - volet 1, prendra fin le 31 mars. Son renouvellement n'est pas prévu pour le moment, considérant les nouvelles priorités du FRR-1.

Rappelons que L'ARTERRE est un service de maillage, axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée.

Malgré les jumelages fructueux réalisés au fil des ans en Montérégie, le service était confronté à de nombreux enjeux qui frappent la relève agricole de plein fouet : coût des terres agricoles, difficulté d'obtenir du financement pour les productions dites alternatives, projets innovants désavantagés, concessions financières trop importantes exigées aux cédants, etc.



LA CLINIQUE D'IMPÔT DU CENTRE EST DE RETOUR!

SERVICE D'IMPÔT GRATUIT OFFERT SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
450 773-4966, POSTE 1

DU 2 MARS AU 30 AVRIL 2026
AUX GALERIES ST-HYACINTHE, DU LUNDI AU JEUDI

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DE BASE

REVENU MODESTE • SEUILS DE REVENUS MAXIMAUX :

35 000 \$ pour une personne seule

45 000 \$ pour un couple

45 000 \$ pour un adulte avec un enfant

2 500 \$ pour chaque personne à charge supplémentaire

SITUATION FISCALE SIMPLE • AUCUN REVENU OU UN REVENU PROVENANT DES SOURCES SUIVANTES :

Un emploi

Une pension

Des prestations, par exemple celles du RRQ ou d'un régime d'assurance invalidité, ou celles d'assurance emploi ou d'assistance sociale

Des revenus ou des rentes d'un REER

Une pension alimentaire

Une bourse d'études

Des revenus d'intérêts de moins de 1 000 \$

L'ADMISSIBILITÉ SERA DÉTERMINÉE LORS DE L'APPEL DE PRISE DE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE

EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE D'AIDE EN IMPÔT - PROGRAMME DES BÉNÉVOLES ADMINISTRÉ
CONJOINTEMENT PAR L'AGENCE DU REVENU DU CANADA ET REVENU QUÉBEC

ORGANISMES PARTENAIRES


mars 2026

Ce que vos bacs ne vous diront jamais...

18 mars :
Journée mondiale du recyclage!
Contenants, emballages et imprimés (CEI). C'est tout!

8 500
tonnes de matières recyclables
récupérées sur le territoire de la RIAM en 2025.

...est-ce vraiment recyclé?

Certaines matières nouvellement acceptées ont actuellement peu de possibilité d'être recyclées. Elles sont alors entreposées, valorisées auprès de marchés alternatifs ou, en dernier recours, éliminées.



L'objectif est de recycler le maximum de matières en :

- Créant de nouveaux procédés de recyclage.
- Développant des nouveaux marchés pour ces matières.
- Incitant les producteurs à fabriquer des **CEI** recyclables.

Ensemble contribuons à la réussite de ce système modernisé en déposant nos CEI dans nos bacs de récupération!

Le saviez-vous?

Aucun surplus de matières récupérables ne sera collecté!

Ceux-ci sont maintenant autorisés **2 fois par année**. Référez-vous à votre calendrier des collectes pour connaître les dates de ces collectes.

Voici comment faire :

- Déposer vos matières **dans une petite boîte de carton;**
- Mettre la boîte **à côté du bac;**
- Une fois votre bac vidé, l'opérateur se servira du bac vide pour mettre les surplus dans le camion.

www.riam.quebec
450 774-2350

Vous aimeriez qu'un sujet concernant la gestion des matières résiduelles soit abordé? Écrivez-nous au riam@riam.quebec.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE DU MAPAQ CONCERNANT LES OISEAUX DOMESTIQUES



Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) souhaite sensibiliser les citoyens au sujet du Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs. Ce règlement est en place depuis plusieurs années déjà et a pour objectif de protéger la santé des oiseaux domestiques.

Saviez-vous qu'il est interdit de laisser ses oiseaux se promener dans un espace non clôturé?

Le Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs du MAPAQ a pour objectif de protéger la santé des oiseaux domestiques tels que les poules contre des maladies pouvant être transmises par les oiseaux sauvages ou entre les oiseaux domestiques. Entre autres, ils doivent être gardés dans un bâtiment ou dans un enclos afin qu'ils ne puissent pas sortir de votre propriété. Ils ne doivent pas être abreuvés avec de l'eau de pluie, de ruisseau ou toute autre eau de surface. Leur eau et leurs aliments doivent être protégés afin que les palmipèdes migrateurs ne puissent pas les contaminer.

Pour en apprendre plus sur les mesures exigées, consultez la page Confinement des oiseaux captifs sur le site du MAPAQ.

Transport collectif régional

Offert sur tout le territoire de la MRC des Maskoutains et à Saint-Denis-sur-Richelieu

Horaire :
Lundi au vendredi,
de 5 h 15 à minuit trente.
Samedi, de 8 h à minuit.
Dimanche, de 8 h à 22 h.

Transport à la demande.



Plusieurs points d'embarquement dans votre municipalité.

Si c'est trop loin, contactez-nous. On trouvera une solution.

Bienvenue à bord!



Informations et inscriptions:
450 774-3170 ou
mrcmaskoutains.qc.ca



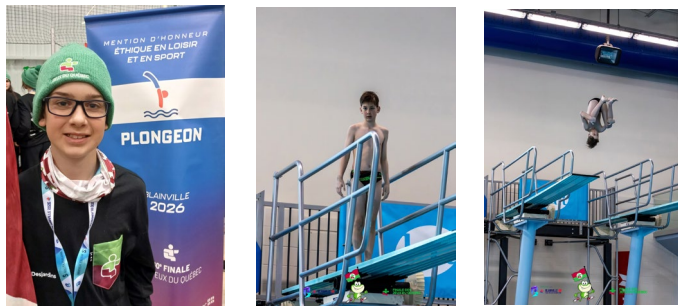
JEUX DU QUÉBEC – ÉLOÏC RATTÉ SE DÉMARQUE PAR SON ESPRIT SPORTIF

Éloïc est un jeune hélénois de 12 ans. Sa première expérience l'a mené à la 60^e finale des Jeux du Québec.

Il a terminé 11^e au tremplin 1 mètre dans la catégorie Espoir 12-14 ans et 12^e au tremplin de 3 mètres dans la même catégorie.

L'équipe de plongeon Richelieu-Yamaska remporte la bannière Éthique en loisir et en sport! Éloïc est le seul athlète de cette équipe, accompagné d'un coach, d'un accompagnateur et d'un missionnaire.

Félicitations à Éloïc pour sa détermination et sa volonté!



O-Mont Chalets locatif
www.chalet-o-mont.com
450.278.2351
week-end en chalet
valeur de + de 1600\$



Soirée Encaan 2^e ÉDITION

Organisé par les membres de l'OPP

au profit de l'école **SAINT-HUGUES - SAINT-MARCEL**

Le **10 AVRIL 2026** Réserve cette date à l'agenda!
plus de 5000\$ en prix!

- Prix de présences
- Encaan crié
- Encaan silencieux
- Service de bar
- Souper hot-dog et collations

SUIVEZ-NOUS!



Au centre multifonctions de St-Marcel-De-Richelieu
126, rue de l'église Saint-Marcel

Un coup de pouce pour l'éducation,
un Avenir pour nos enfants!



VISIOCONFÉRENCES ET ACTIVITÉS GRATUITES GRAND PUBLIC



Certains groupes ont de belles initiatives par rapport à la présentation de nos conférences. Des personnes s'organisent pour visionner nos présentations en direct. Que ce soit dans un organisme, dans votre salon ou dans une salle communautaire, vous pouvez vous aussi organiser un groupe pour visionner nos conférences et participer à nos activités, du moment qu'une personne s'inscrit pour recevoir le lien ZOOM pour y assister. Il n'est pas nécessaire d'être membre de notre organisme pour participer.

Sessions de Yoga sur chaise - Tous les jeudis, du 9 avril au 7 mai 2026

Avec France Couture de Yoga Fuzion

La Fédération de la Famille Richelieu-Yamaska vous invite à participer à des séances de yoga sur chaise offertes en direct. Des rencontres accessibles, sécuritaires et adaptées pour bouger en douceur, retrouver de la mobilité et prendre soin de votre corps, peu importe votre niveau. Session en matinée de 10 h 00 à 11 h 00 et session en soirée de 19 h 30 à 20 h 30. Inscription obligatoire.

L'argent, un enjeu particulier pour les individus comme pour les familles - Mardi 21 avril 2026 à 19h30

Conférencière : Rose-Marie Charest, psychologue

Le rapport à l'argent est déterminé par plusieurs facteurs psychologiques. Il peut être source de satisfaction et de sécurité, mais, parfois, d'anxiété voire de détresse. L'argent peut constituer un défi pour le couple, un enjeu familial, aux différentes étapes de la vie, une cause de déchirement dans certaines situations comme la succession. Au cours de cette conférence, nous tenterons de voir comment améliorer notre rapport à l'argent. Inscription obligatoire.

Pour connaître toutes les conférences et pour vous inscrire : <http://www.ffry.ca/activités/>

ORGANISMES PARTENAIRES

1 877 658-8509

RADAR

Réseau Actif de Dépistage des Aînés à Risque

[MUNICIPALITÉS]
[COMMUNAUTÉS]
[ORGANISMES]
[COMMERCE]

Vous êtes un aîné?
Vous vivez une situation difficile?
On peut vous aider!

Projet IMAGES c'est:

- + Écoute
- + Accompagnement
- + Solutions, références

Peu importe votre situation:

- + Maltraitance, violence
- + Solitude
- + Détresse

Contactez: Annie Quintal, Intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains)
450 502-4395 • Projet.images@gmail.com

MRC des Maskoutains
En accord à votre service

Offert par: **C.I.J.M.**

TROIS ENTREPRISES DU TERRITOIRE SOUTENUES PAR LE FONDS D'AIDE AUX ENTREPRISES DE LA MRC DES MASKOUTAINS POUR ACCÉLÉRER LEUR DÉVELOPPEMENT



Trois entreprises de la grande région de Saint-Hyacinthe ont récemment reçu un soutien financier de 10 000 \$ chacun par l'entremise du Fonds d'aide aux entreprises (FAE) de la MRC des Maskoutains. Les aides accordées appuient des projets en démarrage, en croissance ou en consolidation ayant un impact direct sur le développement économique et social de la région.

Lagom Conversion

Établie à Saint-Hyacinthe, Lagom Conversion conçoit et installe des aménagements intérieurs pour véhicules récréatifs nord-américains. Ses solutions, à la fois fonctionnelles et réversibles, sont pensées pour répondre aux besoins des utilisateurs de vanlife, tout en offrant une finition soignée inspirée du design scandinave.

Cafétéria coopérative de l'école de la Rocade

Entreprise d'économie sociale établie à Saint-Dominique, la cafétéria coopérative de l'école de la Rocade doit répondre à une demande alimentaire en forte croissance, liée à l'augmentation soutenue du nombre d'élèves.

La Fondation G.A.N.G.

Également entreprise d'économie sociale, la Fondation G.A.N.G. œuvre à améliorer le quotidien de personnes vivant des réalités complexes, notamment les personnes en perte d'autonomie et les familles touchées par la dialyse. Par ses services d'aide-ménagère personnalisée et le développement de projets de vacances adaptées, l'organisation place l'humain, la bienveillance et l'accessibilité au cœur de son action.



Le mois de mars presque terminé, nous accueillerons le mois d'avril avec fébrilité. Toutes nos activités se déroulent au chalet des loisirs, au 400, 2^e Rue.

- Jeudi 9 avril :** **Dîner-conférence :** Dîner servi à 12 h, par Resto 152. Réservation obligatoire avant le 6 avril auprès de Jean Gauthier au 450 791-2520. Conférencier à confirmer.
- Jeudi 23 avril :** **Souper FADOQ du mois :** Le souper est servi à 18 h, suivi de l'assemblée générale annuelle. Réservation obligatoire avant le 20 avril, auprès de Gisèle Laliberté au 450 791-0304.
- Mercredi 26 août :** **Voyage en autobus à Trois-Rivières :** Comédie musicale Pub Royal Cowboys Fringants. Transport, souper et spectacle à 259 \$ par personne. Contactez Lise Laferrière au 450 791-2629 ou liselaf.fadoq@hotmail.com. Il reste quelques billets.

ANNIVERSAIRES DU MOIS D'AVRIL

Mme Marie-Claire Bouthillette	4	Mme Gisèle Laliberté	10	Mme Johanne Proulx	14
M. Abel Bruneau	5	M. Mario Laroque	11	M. Luc Déry	16
Mme Carole Stébenne	5	Mme Isabelle Racat	11	Mme Diane Larocque	16
M. Denis Bisailon	6	M. François Demeule	12	M. Michel Houle	28
M. Yves Petit	7	Mme Lyne Côté	13	M. Alain Daigle	29
Mme Rollande Petit	8	M. Denis Jodoin	14	Mme Brigitte Malenfant	29

Bonne fête!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis de convocation aux membres FADOQ Ste-Hélène-de-Bagot

Quand : 23 avril 2026, à 19 h (après le souper);

Lieu : Au chalet des loisirs, au 400, 2^e Rue, à Sainte-Hélène-de-Bagot

En plus des points de procédures, l'ordre du jour comptera les sujets suivants :

- Rapport des activités;
- Rapport financier 2025-2026 et prévisions;
- Élections des administrateurs.

Lise Laferrière, secrétaire

UNIS DANS LA SOBRIÉTÉ

45^e CONGRÈS AA DE ST-HYACINTHE - DISTRICT 87-24

SAMEDI 2 MAI 2026

AVEC LA PARTICIPATION D'AL-ANON



Polyvalente Hyacinthe-Delorme
2700 T.D. Bouchard, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7G2
Inscription à partir de 8 h 30 - Contribution volontaire
congresdistrict24@outlook.com

SOUPER * DÉCOMPTE * DANSE

*Pour le souper, achetez vos billets à l'avance (\$20.00) auprès de votre RSG.

** Pour les personnes de l'extérieur de Saint-Hyacinthe qui souhaitent se procurer des billets pour le souper, il est possible de nous contacter par courriel à l'adresse suivante: congresdistrict24@outlook.com

PARTENAIRES PUBLICS ET PARAPUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ ET DES CITOYENS

- **Société protectrice des animaux de Drummond (S.P.A.D.)** : 1 855 472-5700 – www.spadrummond.com
- **Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** : 450 774-2350 – www.riam.quebec
Écocentres : 450 774-2350
 - Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette
 - Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte
- **Sûreté du Québec** : 450 778-8500
- **MRC des Maskoutains** : 450 774-3141 – www.mrcdesmaskoutains.ca
(Service d'évaluation, Programme de rénovation, Patrimoine, Cours d'eau, Bandes riveraines, Bassin versant, Famille, Développement social et développement rural, Urbanisme, Permis pour les boisés, etc.)
Transport adapté : 450 774-8810
Transport collectif : 450 774-3173
Développement économique / Saint-Hyacinthe Technopole : 450 774-9000
- **Bureau de poste de Saint-Liboire** : 450 793-4188
Comptoir de services postal de Sainte-Hélène-de-Bagot : 450 791-2666 – 655, rue Principale
- **Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe** : 450 773-8401
École Plein-Soleil : 450 773-1237
SARCA : 450 773-8401 poste 6731

PARTENAIRES DU MILIEU POUR LA COMMUNAUTÉ

- **FADOQ** : 450 230-0085
- **Aide aux aînés** :
RADAR : (Écoute) : 1 877 658-8509
IMAGES (Maltraitance, détresse et soutien) : 450 502-4395
- **Paroisse et fabrique Sainte-Hélène** : 450 791-2480
Aide alimentaire : 450 513-0829
- **UPA, Ligne travailleurs étrangers temporaires** : 1 888 454-3998



DÉPUTÉS

André Lamontagne, député de l'Assemblée nationale du Québec : 1 800 969-3793



Simon-Pierre Savard-Tremblay, député de la Chambre des communes du Canada : 450 771-0505

DIFFUSEURS SUR LE TERRITOIRE

- **Cablevision** : 1 800 567-6353
- **Maskatel** : 1 877 627-5283
- **Télébec** : 1 888 835-3232
- **Cogeco** : 1 866 921-5792
- **Sogetel** : 1 866 764-3835

Note : Vous devez communiquer avec les compagnies directement pour savoir lesquelles sont disponibles à votre adresse et pour connaître leurs services

PROY CONSTRUCTION Inc.

PROY Inc.

QUALITÉ SERVICE

450 791-2221

PATRICK ROY, président

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0

Projet clé en main
Pose de portes et fenêtres
Revêtement extérieur
Gestion de projet
Projet domiciliaire
Garantie Maison Neuve
Installation de murs et de planchers préfabriqués

Excavation

Sylvain Plante et Fils Inc.

R.B.Q. 8102-7773-03

219, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V

Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

Abattoir L.G. HÉBERT et fils

Achats de truies et mâles de réforme

Antonio Filice et Mario Côté
Propriétaires
450 791-2630

428, rue Hébert
Ste-Hélène-de-Bagot

eG-DION & FILS INC.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0
PIERRE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE

SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca

AUTOCUEILLETTE Camerises

172 4^e Rang, Ste-Hélène-de-Bagot

François Demeule et Jocelyne Lanoie
450 230-0085

Surveillez notre ouverture via notre page :

f Camerises Ste-Hélène-de-Bagot

TRANSPORT

Petit

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE
1, ROUTE 116 EST | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 472-3286
info@groupepdgp.com

GROUPEDGP.COM
RBQ : 8335-7996-13

Érablière L'Autre Versan

- ★ Repas de cabane à sucre
- ★ Traiteur froid et chaud
- ★ Produits de l'Érable
- ★ Cuisine du terroir

OUVERT À L'ANNÉE

Hélène Belley & Stephan Roy
350, 4^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
450-791-2616

PAYSAGEMENT Lapierre

RBQ 5592-8188-01

Sainte-Hélène-de-Bagot
www.paysagementlapierre.com

450-791-2765
patricklapierre@ntic.qc.ca





TRANSPORT

EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calciq-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...) Agricole (bétail, lavage...)

NOUVEAU

Services de location

- Bulldozer
- Bouteur compacteur
- Excavatrice

1-800-463-0346 • www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca




Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accèspharma
chez Walmart



Les entreprises Racicot inc.

450 518-4297

Déneigement

- commercial
- résidentiel

Kiosque à la ferme



La petite Savoie
FERME MARAÎCHÈRE

Ouverture Juin 2025

Des fruits et légumes cultivés localement seront disponibles en libre-service directement à la ferme

 La Petite Savoie Ferme maraîchère



COFFRAGES
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

DAVID FLUET
MARTIN FLUET | PROPRIÉTAIRES

 450 888-1313
780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot
www.dfcoffrages.com

TRAVAUX DE BÉTON

STRUCTURE D'ACIER

CHARPENTE DE BOIS

RBQ 8335-0868-42



VALLIÈRES
R.B.Q.: 5590-4387-01
SPHALTE INC.

Yves Marois
819 313-0108
ctb@vallieresasphalte.com
vallieresasphalte.com

PAVAGE COMMERCIAL & INDUSTRIEL

Pour un service de qualité à bon prix, contactez-nous pour vos réalisations extérieures.





Judith Racicot
jracicot@lussierchevrolet.com
450 778-1112 poste 260
Cell. : 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR 



IRRIGATION
MARCEL GIRARD ET FILS INC.

450 791-2431
521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot



337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- ▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
- ▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



RE/MAX
/// RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE

450.230.6667

LUSSIER IMMOBILIER
POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ!
3100 AVENUE CUSSON - 450-771-7707

**ENTREPRENEUR
ÉLECTRICIEN
AGRICOLE**

► **SERVICES SPÉCIALISÉS REMO** ◀

COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

450 791-2209 REMO KESSELRING
servicesspecialisesremo@hotmail.com

305, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

LES PETITS MOTEURS ERIC
REPARATION DE PETITS MOTEURS

ERIC BAZINET

819 471-2971
1376, RANG BRODEUR
ST-EUGENE

Fleur de Lys
Clinique d'hygiène
dentaire

450 513 2056

SERVICES

- Évaluation générale de la cavité buccale
- Nettoyage dentaire pour toute la famille
- Nettoyage des implants et des prothèses
- Scellants de puits et fissures
- Application de produits désensibilisants
- Blanchiment dentaire (avec ordonnance du dentiste)

Karla Alicia Agurto Seminario
Hygiéniste dentaire

« Soins d'hygiène dentaire professionnels, doux et abordables »

🏠 **2860 boul Laframboise SAINT HYACINTHE**

Assurances gouvernementales et autres acceptées

RENDEZ-VOUS EN LIGNE ➡

André Lamontagne
DÉPUTÉ DE JOHNSON
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

📞 450 546-3251
✉ Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca

ALIMENTATION **FAMILLE**
Croteau INC.

Émilie & Daniel Croteau
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène
685 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823

MARCHE BONICHOIX

OFFRE D'EMPLOI
PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES!

NOS DIFFÉRENTES SUCCURSALES:

- 546 rang 3 (Ste-Hélène de Bagot)
- 3295 boul. Laframboise (St-Hyacinthe)
- 4200 Bernard- Pilon (St-Mathieu de Beloeil)
- 1901 Raymond Blais (Ste-Julie)
- 615 Sir Wilfrid-Laurier (Beloeil)
- 181 Boul. de Mortagne (Boucherville)

LES ENTREPRISES ÉRIC MARCHAND



st-hyacinthetechnopole.com



en solide compagnie

pour soutenir les entrepreneurs
de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Profitez d'un **accompagnement**
et d'un **service gratuit**
pour propulser votre **projet d'affaires**
commercial ou industriel.

MA BULLE DE LECTURE

Coffret québécois littéraire et gourmand



Des histoires à dévorer, des produits d'ici à savourer - un coffret mensuel unique.

- Lecture adaptée à vos goûts
- Produits d'entreprises québécoises
- Livraison chaque mois, à la maison



À OFFRIR OU À S'OFFRIR !

mabulledgelecture.ca | @mabulledgelecture

Votre garage de confiance !

LA FORCE MÉCANIQUE

450 381-AUTO

Depuis 2014



EN RÉPARATION AUTOMOBILE
ATELIER DE MÉCANIQUE

**ALIGNEMENT
AUTOMOBILE**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
(FREINS, ÉCHAPPEMENT, SUSPENSION,
DIRECTION ET BIEN PLUS...)

CHANGEMENT D'HUILE
TÉMOIN D'ANOMALIE
(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)
AIR CLIMATISÉ

VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS

ENTRETIEN VÉHICULES ÉLECTRIQUES/HYBRIDES

ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES

RÉPARATION/CHANGEMENT DE PARE-BRISE

VOITURES DE COURTOISIE



844, rue Paul-Lussier
SAINTÉ-HELÈNE-DE-BAGOT
450 381-2886

**SITUÉ DANS LE
PARC INDUSTRIEL**

LUNDI AU JEUDI : 7 h 30 à 17 h 30
VENDREDI : 7 h 30 à midi



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN



rcaelectrique.com | 450 791-0114

RÉVEILLEZ VOTRE INTÉRÊT POUR LE REER ET LE CELI

Explorez les possibilités d'une stratégie
d'épargne combinée.

desjardins.com/reerceli

Certaines conditions et modalités s'appliquent.



 **Desjardins**